



# CONSEIL MUNICIPAL N°7

## Séance du 9 novembre 2015

L'an deux mil quinze, le neuf du mois de septembre à vingt heures cinq, le Conseil Municipal de la Commune de VIELVERGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation de Monsieur Jean-Claude ROUX, Maire en exercice en date du 3-11-2015.

### Étaient présents :

Monsieur Jean-Claude ROUX, Maire,  
Mesdames Évelyne SOMMET, Carole BURELLE, Roseline PLUVIOSE, Christine PERNIN, Delphine ROUX.

Messieurs Patrick BAUDRY, Dominique THIBERT, Pascal BELLORGET, Roland GAILLARD.

### Était absent excusé :

Était absente : Madame Virginie BERNARD

Secrétaire de séance désignée : Madame Delphine ROUX

~~~~~

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 05

### Approbation du Compte-rendu de la séance du 29 septembre 2015

Chacun a pu prendre connaissance du compte rendu.  
Celui-ci n'appelle ni remarque, ni correction et est adopté à l'unanimité.

### 1- Terrain multisports – aménagement des horaires -

Des problèmes de nuisance ont été signalés par un courrier d'une administrée. Malgré le nouveau règlement en date du 22 mai 2015, l'aménagement des horaires suscite encore des mécontentements de la part des riverains pour le bruit provoqués par les jeunes et de leurs parents pour la diminution du temps de jeux. Le conseil municipal est amené à réviser le règlement actuel qui stipulait les horaires suivants :  
Le règlement actuel rédigé par M. le Maire, faisant valoir son pouvoir de police suite aux problèmes survenus en mai 2015 afin de concilier une entente entre les riverains et les jeunes fréquentant le terrain.

- d'avril à septembre : - les jours ouvrables de 10 h 00 à 19 h 30  
- les dimanches de 14 h 00 à 19 h 30

- le reste de l'année : - les jours ouvrables de 10 h 00 à 17 h 00  
- les dimanches de 14 h 00 à 17 h 00

Après discussion, le conseil municipal décide des nouveaux horaires suivants :

- du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : - les jours ouvrables de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30  
- les dimanches et jours fériés de 14 h à 19 h 30
- du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars : - les jours ouvrables de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
- les dimanches et jours fériés de 14 h à 17 h

Un certain nombre de mesures seront prises pour atténuer le bruit:

- reprise de toute la visserie engendrant des vibrations
- Voir suppression des ballons en caoutchouc ou en cuir par de la mousse spéciale
- Après discussion le conseil a voté 6 pour, 2 abstentions, 2 contres.

## **2- Circulation des véhicules dans les bois communaux**

Le Maire fait part d'une réclamation de M. l'agent ONF concernant la circulation de quads, 4x4, motos et de manière générale de tous véhicules tout terrain est interdite dans les parties non affouagère des bois communaux.

Il demande qu'une délibération soit prise par le conseil municipal afin de soutenir l'agent ONF dans ses obligations.

Le conseil accepte cette décision à l'unanimité.

## **3- Destination des coupes exercice 2016**

Le maire donne lecture des délibérations de l'ONF qui doivent être prises pour la vente en bloc par les soins de l'ONF des coupes n° 34P21,34P2,43.2,43.3,43.4, (peupliers et divers) en 2016, la vente des arbres de futaies affouagères par les soins de l'ONF de la coupe n°35 en 2016 à 2017 et la délivrance en 2016 et 2017 des houppiers et petites futaies non vendues de la coupe aux affouagistes.

## **4- Cimetière**

Suite à de multiples erreurs constatées dans les affectations des concessions, une révision du cimetière doit être faite.

Les commissions du cimetière de VIELVERGE et de SOISSONS se sont réunies le 19 octobre 2015 à 20 h pour organiser un relevé de toutes les concessions et des emplacements libres.

Il a été conclu entre les deux communes un accord pour faire un relevé complet du cimetière avant la fin de l'année.

## **5- Tour de garde des élections régionales du 6 et 13 décembre 2015**

Le Maire rappelle que les élections régionales auront lieu le dimanche 6 décembre 2015 et dimanche 13 décembre 2015. Il définit avec le conseil municipal la permanence du bureau de vote pour ces deux journées.

## **6- Demandes de subventions**

1- Le Maire donne lecture du courrier d'un administré de la commune qui a créé une association Sport- Passion- Performance dans notre village et sollicite une subvention pour l'année 2016.

Le Conseil accepte d'attribuer cette subvention d'un montant de 100€.

2- Il informe aussi le conseil d'une demande de subvention pour l'année 2016 de la Prévention Routière d'un montant de 150 € minimum.

Les conseillers municipaux donnent un avis négatif.

## **7- Cérémonie du 11 novembre 2015**

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que les cérémonies du 11 novembre auront lieu à 10h15 à Soissons puis à 10 h 45 aux monuments aux morts de Vielverge suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes Raymond Lemoine.

## **8- Repas des aînés le samedi 21 novembre 2015**

Les inscriptions ont été arrêtées le 7 novembre 2015. A ce jour, 38 personnes participeront au repas.

Le maire rappelle que ce repas aura lieu à LAMARCHE sur Saône au restaurant « le Saint-Antoine ».

Certaines personnes n'ayant pas de moyen de locomotion seront transportées par les participants ou par les conseillers municipaux présents.

## **9- Spectacle de Noël des enfants, dimanche 20 décembre 2015**

Le spectacle de Noël pour les enfants du village aura lieu dimanche 20 Décembre 2015 à 16 h 30 à la salle des fêtes de FLAMMERANS.

Le sapin de Noël de la mairie sera installé le 27 novembre puis décoré par les enfants de l'école maternelle.

## **10- Vœux du Maire**

Une date doit être fixée pour les vœux du maire. La salle des fêtes est disponible soit le week-end 9 janvier 2016 ou le week-end 16 janvier 2016.

Le conseil municipal retient la date du vendredi 8 janvier 2016 à 18 h.

## Questions diverses

### 11- Visite d'un champ éolien

La société G WIN (GENERAL ELECTRIC) propose une visite d'un champ éolien le 3 décembre 2015.

Les inscriptions sont limitées à 6 personnes pour notre village (les 6 premières seront retenues).

### 12- Projet de schéma de Coopération Intercommunale SDCI

Ce projet est adressé aux Maires, aux conseillers municipaux, aux organes délibérants des EPCI, aux syndicats mixtes concernés par les propositions du schéma pour consultation.

Un délai de 2 mois est donné pour faire part de leur avis, à défaut l'avis est réputé favorable.

Pour toutes précisions supplémentaires le dossier est consultable par les conseillers en mairie.

Après un exposé du schéma du SDCI par la première adjointe et passage au vote le conseil municipal émet un avis défavorable par 8 contre et 2 abstentions concernant l'approbation du SDCI.

### 13 – Bons du 14 juillet

Monsieur le Maire demande qu'une délibération doit être prise concernant les bons cadeaux de 1 Euro offerts aux enfants de moins de dix ans et aux habitants de la commune lors des festivités du 14 juillet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte de rembourser la valeur de ces bons aux associations participantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 30 mn

**Délibération n° 01-2015 – destination des coupes - vente et délivrance des arbres de futaies affouagères – exercice 2016 déposée le 27 novembre 2015 en préfecture de Côte d'Or**

**Délibération n° 02-2015 – destination des coupes – vente en bloc des coupes n° 34P1, 34P2, 43.2, 43.3, 43.4 (peupliers et divers) – exercice 2016 déposée le 27 novembre 2015 en préfecture de Côte d'Or**

**Délibération n° 03-2015 – bons du 14 juillet – déposée le 26 novembre 2015 en préfecture de Côte d'Or**

**Délibération n° 04-2015 – Circulation des véhicules dans les bois communaux- déposée le 27 novembre 2015 en Préfecture de Côte d'Or**

**Délibération n° 05-2015 – Projet de Schéma de Coopération Intercommunale- déposée le 9 décembre 2015 en préfecture de Côte d'Or**

Jean-Claude ROUX

Évelyne SOMMET

Patrick BAUDRY

Carole BURELLE

Pascal BELLORGET

Virginie BERNARD

Roland GAILLARD

Christine PERNIN

Roseline PLUVIOSE

Delphine ROUX

Dominique THIBERT